RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-105448

Département(s) de publication : **92**
Annonce n° **26-105448**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : Société publique locale d'activités culturelles, sportives, de loisirs et de tourisme

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA REHABILITATION DE LA PENICHE "TOUTA"

Description : Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la péniche « Touta » en pôle de loisirs familiaux

Identifiant de la procédure : 21af24fb-588a-41c7-86e7-59226057b191

Identifiant interne : MOE26-003

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : **non**

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure se déroule en deux phases successives : - Première phase candidatures - Seconde phase offres Les candidatures sont examinées à l'issue de la première phase, dans les conditions de l'Article 8.2. du règlement de la consultation. Seules les offres des candidats admis à présenter une offre sont ensuite analysées, dans les conditions des Articles 8.3 et 8.4. du règlement de la consultation. Conformément aux articles R. 2142-15 à R. 2142-18 du Code de la commande publique, le nombre de candidats admis à présenter une offre est fixé à [trois (3)]. Si le nombre de candidats satisfaisant aux conditions de participation est inférieur, l'acheteur peut poursuivre la procédure avec les seuls candidats sélectionnés. Les candidats non admis à présenter une offre en sont informés par courrier dématérialisé sur la plateforme achat. Se référer au règlement de la consultation. L'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans

négociation. S'il décide de négocier, la négociation est engagée avec l'ensemble des soumissionnaires ayant remis une offre initiale, à l'exception de ceux dont l'offre est inappropriée. Enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 3 000 000€ HT.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 360,000 **Euro**

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA REHABILITATION DE LA PENICHE "TOUTA"

Description : Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la péniche « Touta » en pôle de loisirs familiaux

Identifiant interne : 0

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : Clichy la Garenne

Code postal : 92110

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Autre durée : Inconnu

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 360,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n’est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l’UE

Le marché relève de l’accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : **oui**

Informations complémentaires : Le maître d'ouvrage pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, dans la limite d’un montant HT représentant au maximum 30% du forfait de rémunération total définitif. Une visite facultative de l'établissement flottant est organisée à l'attention des candidats aux dates suivantes : mardi 27/10/2026 9h30 ; mardi 03/11/2026 9h30. Les modalités précises sont indiquées dans le règlement de la consultation. En application de l'article R. 2151-15 du Code de la commande publique, chaque soumissionnaire dont l'offre n'est pas retenue et qui a remis un schéma d'intention conforme à l'article présent dans le règlement de la consultation perçoit une prime de 3 000 € HT. Examen des candidatures (phase actuelle) : L'acheteur vérifie l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, les capacités économiques et financières et les capacités techniques et professionnelles des candidats, sur la base des éléments demandés au règlement de la consultation. Les candidatures recevables sont ensuite classées en vue de la sélection des candidats admis à présenter une offre, dans les conditions précisées au sein du règlement de la consultation. Conformément aux articles R. 2142-15 à R. 2142-18 du Code de la commande publique, le nombre de candidats admis à présenter une offre est fixé à [trois (3)]. Si le nombre de candidats satisfaisant aux conditions de participation est inférieur, l'acheteur peut poursuivre la procédure avec les seuls candidats sélectionnés. Les candidatures recevables sont classées au regard des critères énoncés au sein du règlement de la consultation et notamment détaillé comme suit : •pertinence des références présentées au regard de la nature et des contraintes de l'opération (réhabilitation d'établissements recevant du public, lieux de loisirs ou culturels, établissements flottants, opérations à forte contrainte technique) : [55 %] ; •qualification et expérience des membres de l'équipe et complémentarité des compétences réunies au regard de celles exigées à l'Article 6.1 : [35 %] ; •capacités économiques et financières du candidat, appréciées au regard de l’importance de la mission (solidité financière, part du chiffre d’affaires réalisé dans des missions de maîtrise d’œuvre comparables) : [10 %]. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours calendaires à compter de la date limite de réception des offres finales ou, en l'absence de négociation, des offres initiales.

5.1.10 **Critères d’attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique n'est pas le seul critère d'attribution pour les offres. Se référer au règlement de la consultation.

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution pour les offres. Se référer au règlement de la consultation.

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/949096?orgAcronyme=d7m

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/949096?orgAcronyme=d7m

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) Nº 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 27/11/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de Nanterre

Informations relatives aux délais de recours : Le maître d'ouvrage étant une personne morale de droit privé, le marché est un contrat de droit privé. Les recours relèvent des juridictions de l'ordre judiciaire, notamment : • le référé précontractuel, qui peut être introduit jusqu'à la signature du marché devant le président du tribunal judiciaire, dans les conditions de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 ; • le référé contractuel, dans les conditions prévues par la même ordonnance, après la signature du marché. Instance chargée des recours : Tribunal judiciaire de Nanterre (92), 191 avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie, 92020 Nanterre ; 01 40 97 10 10

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Société publique locale d'activités culturelles, sportives, de loisirs et de tourisme

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Société publique locale d'activités culturelles, sportives, de loisirs et de tourisme

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Société publique locale d'activités culturelles, sportives, de loisirs et de tourisme

Organisation qui traite les offres : Société publique locale d'activités culturelles, sportives, de loisirs et de tourisme

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Société publique locale d'activités culturelles, sportives, de loisirs et de tourisme

Numéro d'enregistrement : 91259958600019

Adresse postale : 35 QUAI DE CLICHY

Ville : Clichy-la-Garenne

Code postal : 92110

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Commande Publique

Adresse électronique : marches.publics@ville-clichy.fr

Téléphone : +33 147153000

Adresse internet : https://www.ville-clichy.fr/

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal judiciaire de Nanterre

Numéro d'enregistrement : 17780111500151

Adresse postale : 191 avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie

Ville : Nanterre

Code postal : 92020

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse internet : https://www.justice.fr/annuaire/tribunal-judiciaire-nanterre

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 187b7823-e023-403a-9333-a68f8eeeb770 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/10/2026 à 15:42

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/10/2026